A.S.T.T DIVION
Tournoi National B des 3 et 4 juin 2023
Homologué FFTT n°

Règlement du tournoi

Art 1 : Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux
- Il est formellement interdit de fumer
- le tournoi se déroulera sur 24 tables minimum, sous la direction de Monsieur Michael ZAKRZEWSKI, JA 3.
- le Club décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents pouvant malheureusement survenir aux joueurs et aux spectateurs.

Art 2 : Le tournoi est réservé aux licencié(e)s FFTT. Tout joueur non licencié ou sans certificat médical en cours de validité ne pourra pas participer au tournoi, lors du pointage les joueurs devront prouver leur licenciation via les moyens autorisés selon l'article II.606.2 des règlements généraux (attestation de licence papier ou au format pdf, attestation de licence collective, application FFTT, etc.).
Le pointage des séries sera clôturé 10min avant le début de chaque série afin de refaire les poules en cas de nombreuses poules incomplètes.
- Les joueurs sont priés de se faire pointer maximum 10 mn avant le début de leur série ou dès leur arrivée.
- Tout joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante.
- Un joueur sera considéré absent pour une partie s'il ne se présente pas dans l'aire de jeu après son 3ème appel.
- Les balles seront fournies par l'organisateur (homologuées ITTF 3*), en plastique et de couleur blanche (maillot blanc interdit).

Art 3 : Conformément aux articles 9.3 et 9.4 du règlement médical fédéral, les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi. Les benjamins et benjamines sont autorisés à participer au tournoi.
Art 4 : Tout joueur peut s'engager dans 3 séries maximum (chaque série est limitée à 72 inscrits max.)
Toutes les séries sont mixtes sauf la série H (OPEN FEMININE) réservée aux féminines.
- Aucune inscription ne sera prise le jour même.

Art 5 : Les joueurs doivent être licenciés pour la saison 2022/2023 et connaître leur n° de licence, ainsi que les points de leur classement 2ème phase.
Art 6 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
Art 7 : Toutes les séries s'effectueront par poules de 2, 3 ou 4 joueurs, puis incorporation de 2 qualifiés dans un tableau par élimination directe en respectant l'article I.304.1 du règlement sportif sauf les séries handicaps qui se dérouleront directement en tableau à élimination directe.
Art 8 : Toutes les parties sont disputées en 3 manches gagnées (3/0, 3/1 ou 3/2) sauf pour la série handicap qui se jouera en une seule manche gagnée (le premier qui marque 41 points, sans écart, changement de service tous les 2 points et changement de camp à 20).
Une avance de 2 points par différence de classement de 100 points sera donnée avec un maximum de 18 points. (un joueur 9 aura 6 pts d'avance contre un joueur 12 par exemple).
Art 9 : Les épreuves se dérouleront sans interruption le midi et une buvette sera ouverte ainsi qu'une restauration rapide
Art 10 : Le tirage au sort se fera le vendredi 2 juin au Complexe Sportif à 18h00.
Art 11 : Pour la série M 1400-NONNUM, les féminines numérotées sont autorisées à jouer si leurs points-licence sont inférieurs au dernier numéroté masculin.
Art 12 : Le dernier classement mensuel paru (mai 2023) sera utilisé pour les mises en poule, la mise en tableau et le handicap pour la série handicap. Les inscriptions dans les séries se feront quant à elles avec le classement licence (janvier 2023).
Art 13 : Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse mail tournoiasttdivion2023@gmail.com, au numéro 07 49 98 76 03 ou peuvent se faire en ligne à l'adresse https://formulaires.webnball.fr/Lweb/?id=A_572

HEURES	N° SE-RIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGA-GEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nombre de récompenses	Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
Samedi 03/06 à 9h	A	500 à 599 pts max	6 €	130 €	4	70	30	15	15
Samedi 03/06 à 10h	B	500 à 999 pts max	6 €	190 €	4	100	50	20	20
Samedi 03/06 à 11h	C	500 à 699 pts max	6 €	145 €	4	70	35	20	20
Samedi 03/06 à 12h	D	500 à 1099 pts max	6 €	190 €	4	100	50	20	20
Samedi	E	500 à 799 pts		160 €	4	80	40	20	20

03/06 à 13h		max	6 €						
Samedi 03/06 à 14h	**F**	500 à 1299 pts max	6 €	200 €	4	100	50	25	25
Samedi 03/06 à 15h	**G**	500 à 899 pts max	6 €	160 €	4	80	40	20	20
Dimanche 04/06 à 9H	**H**	500 à 1199 pts max	6 €	200 €	4	100	50	25	25
Dimanche 04/06 à 10h	**I**	500 à 1599 pts max	6 €	240 €	4	120	60	30	30
Dimanche 04/06 à 11h	**J**	500 à 1399 pts max	6 €	240 €	4	120	60	30	30
Dimanche 04/06 à 12h	**K**	500 à 1799 pts max	6 €	240 €	4	120	60	30	30
Dimanche 04/06 à 13h	**L**	OPEN FÉMININES	6 €	160 € selon nbre participantes	4	80	40	20	20
Dimanche 04/06 à 14h	**M**	1400 à non numéroté	6 €	270 €	4	130	70	35	35
Dimanche 04/06 à 15h	**N**	HANDICAP	7 €	320 €	4	160	80	40	40
Dimanche 04/06 à 16h	**O**	OPEN	8 €	400 €	4	200	100	50	50

Art 14 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement ainsi que le tableau des dotations si le nombre de participants n'est pas suffisant.
Le fait de s'engager, implique à chacun l'acceptation pure et simple du présent règlement